THÉÂTRE MUNICIPAL PUIS ÉTABLISSEMENT ADMINISTRATIF, ACTUELLEMENT BIBLIOTHÈQUE (MÉDIATHÈQUE GERMAINE TILLON)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Charolles
1 quai de la Poterne



Dossier IA71003920 réalisé en 2025
Auteur(s) : Laurent Poupard

Présentation

La Ville de Charolles dispose au début du 19e siècle d'un abattoir quai de la Poterne, sur la rivière de la Semence (abattoir réparé en 1811 puis en 1816 suivant les directives de l'architecte Fénéon père). Elle demande le 16 juillet 1837 l'autorisation de le transférer hors de la ville, dans le quartier des Provins, où un bâtiment est construit en 1838-1839 suivant les plans et devis de l'architecte voyer Claude Berthier (1787-1855).

Théâtre

L'emplacement devenu vacant est rapidement réutilisé pour un établissement désiré par les Charollais : une salle de spectacle.

Un premier projet

Pour palier au manque de finances publiques, une souscription est lancée le 28 mars 1839 : « Les soussignés ci-après nommés, dans le but de procurer du travail aux ouvriers, d'embellir la ville de Charolles et de contribuer aux plaisirs des habitans ; après s'être pénétrés que la Ville ne possède pas présentement les ressources nécessaires aux effets ci-après s'obligent quotitairement envers cette Ville et chacun jusqu'à concurrence seulement du montant de sa soumission, à fournir les fonds pour la construction d'une salle de spectacle, dont le rez-de-chaussée sera disposé pour un cercle, un café ou une salle de danse. » Berthier a établi un projet dont le devis s'élève à 36 000 F, qui devront être réunis par l'émission de 144 actions de 250 F. Il est prévu que la Ville en rembourse quatre par an, avec un premier tirage au sort le 31 décembre 1841. Il n'y aura pas d'intérêt versé mais les profits dégagés par l'établissement (bail du café notamment) seront abandonnés aux actionnaires. Malheureusement, 80 actions seulement sont placées auprès de 47 soumissionnaires, le premier étant le maire Gayet-Revel (quatre actions) et le dernier l'architecte lui-même (deux actions). Les actionnaires, réunis en assemblée générale à l'hôtel de ville le 3 février 1840, décident alors de simplifier le projet : le café prévu au rez-de-chaussée est supprimé et remplacé par une buvette au foyer des premières loges ; la salle et ses décors sont maintenus tels quels mais l'architecture extérieure est simplifiée et les ornements sont supprimés ; le nombre des actions que la Ville remboursera chaque année est augmenté.

Le projet final (1840)

Le 10 mai 1840, Claude Berthier livre un nouveau projet, pour un devis de 24 000 F. Il prévoit de démolir l'abattoir mais en conservervant la partie couvrant la rivière (dont la voûte sera agrandie de 6 m vers l'amont et 4 vers l'aval). Il pourra ainsi construire un bâtiment de 23,80 m sur 9,90 m, dont les fondations seront établies sur un radier formé de grilles en chêne. L'avant-corps en légère saillie (10 cm) sera orné de deux pilastres doriques hauts de 5,20 m, de deux niches et d'un fronton avec médaillon. La toiture à brisis et terrasson sera couverte de tuiles plates. Le vestibule aura deux entrées, une sur le quai et l'autre sur la rue des Marais. Il donnera accès à un couloir desservant « un parterre, un parquet, un orchestre » (en allant du fond de la salle à la scène) séparés par des cloisons basses en bois, le tout inscrit dans un carré d'environ 8,50 m de côté. « Quatre cellules pour les acteurs, placées sous le théâtre » (c'est-à-dire sous la scène), deux donnant sur le quai et deux sur la rue des Marais. Il y aura deux galeries courbes, accessibles par deux escaliers tournants et portées par 18 colonnes en fer (six à chaque niveau) et des poteaux en bois. La première galerie sera divisée en stalles par des cloisons et « chaque galerie sera garnie de trois rangées de banquettes sur le devant et de deux aux parties latérales », les deux premiers rangs étant

munis de dossiers. Les banquettes seront disposées en gradin, avec des marches de 25 cm de haut dans les galeries, de 4 cm au rez-de-chaussée (parterre assis, parquet et orchestre). Il y aura quatre loges d'avant-scène, aux galeries, et un foyer du public au niveau de la première galerie. Les garde-corps et devantures seront habillés de toile, les banquettes du parquet et de la première galerie de « velours rouge du Treque » (Utrecht). Il y aura pour éclairer la salle un grand lustre à becs, « avec ornement en cristal et cuivre doré », et pour l'avant-scène 15 quinquets à un seul bec.
L'article 15 Peinture et décoration du devis précise : « Le rideau, le corps d'avant-scène et les draperies seront proprement peints à l'huile. Le rideau représentera neuf médaillons rehaussés en dorures, ainsi que les draperies. Le plafond de la salle sera aussi peint à l'huile portant arabesques sur les arêtes et parties saillantes et orné de caissons et médaillons, etc. Les colonnes, pilastres, chapiteaux et devantures des loges et galeries seront peintes à l'huile avec les teintes et dorures indiquées à la coupe du plan ci-joint. Les décorations du théâtre se composeront d'un salon, qui en cas de besoin servira de palais ; d'une maison rustique, d'une prison, d'une forêt et d'une place publique. On peindra aussi différents accessoires comme cabinets, tours, puits, etc. »

Les travaux de 1840-1841

Le 12 mai, « considérant qu'une salle de spectacle est vivement désirée par les habitants de cette ville depuis un grand nombre d'années ; considérant que le bâtiment de l'ancien abattoir, appartenant à la commune, est absolument sans emploi et qu'il est susceptible de recevoir la destination d'une salle de spectacle ; considérant que l'emplacement est au centre de la ville, que son abord est extrêmement facile et que le bâtiment sera isolé de toute construction ; considérant que l'étendue de l'emplacement […] est suffisante pour y asseoir une salle assez spacieuse pour la population », le conseil municipal approuve la proposition de Berthier. Le devis estimatif final (hors honoraires de l'architecte) se monte à 22 553,09 F mais les peintures décoratives (2 792 F), le lustre (300 F) et les 15 becs à quinquet (90 F) qui doivent faire l'objet de marchés de gré à gré en sont distraits. L'adjudication, qui porte donc sur un montant de 19 371,09 F, est prononcée le 23 juillet 1840 en faveur de trois artisans associés pour l'occasion - le maçon Jacques Grivot et les charpentiers François Mathieu et Jean Gentilhomme - moyennant un rabais de 3 % (pour un total de 18 789,96 F). Les travaux débutent le 27 juillet.
Le 11 décembre 1840, le maire passe un marché de gré à gré avec Armand Savette (1805-1856), demeurant rue de Sèze à Lyon, « peintre décorateur des théâtres de la Ville de Lyon » (il sera nommé en 1855 conservateur-restaurateur du matériel des théâtres, à la tête du service municipal correspondant). Approuvé par le conseil municipal le 7 janvier 1841, le marché concerne les peintures et décorations de la salle ainsi que « les peintures de cinq espèces de décorations » (soit cinq décors scéniques). Le procès verbal de reconnaissance signé par Berthier le 12 juillet 1841 constate que les décors sont parfaitement réalisés et qu'un sixième décor scénique (une maison rustique) a été exécuté en régie (en fait, le devis rédigé par Savette le 27 octobre était de 3 092 F mais dépassant le seuil des 3 000 F, il devait être validé par le ministre de l'intérieur ; par soucis de simplification, il avait donc été ramené à 2 792 F et le complément de 360 F porté sur un autre compte). La facture présentée le 22 mai 1841 par la Manufacture de Papiers peints pour Tenture (rue Monsieur, aux Brotteaux à Lyon) apporte des informations sur les couleurs de la salle : elle mentionne 60 rouleaux gris satiné et vert, 15 rouleaux de bandes bordure velouté doré, 10 rouleaux de fond rouge velouté satiné et 5 de bordure, 15 rouleaux vert fin satiné et 6 de bordure verte. Celle de Roux-Debiesse pour les tissus le 27 juillet 1841 fait notamment état de « velours d'Utreque cramoisi ».

Quelques réparations au fil du temps

Le théâtre est vraisemblablement inauguré en 1841. Une modification semble rapidement apportée : la transformation de la buvette en logement, signalée dès 1856. Le 31 octobre de cette année-là, le maire loue ce logement au commissaire de police Amédée Boucher (un nouveau bail sera signé le 14 juin 1865 avec un autre commissaire de police, Léopold Chauvin). Le contrat concerne « 1° la grande pièce connue sous la dénomination de buvette de la salle de spectacle actuellement divisée en deux chambres et un petit cabinet devant le bureau, 2° le logement composé de deux petites chambres au dessus, 3° le grenier régnant sur ces deux petites chambres ». Les archives conservent quelques pièces évoquant la rénovation du parquet en 1878 puis son remplacement en 1890. Plus important, le rapport de l'architecte Gabriel Rotival (1848-1899) du 30 mai 1887 préconise une restauration du lieu, qui n'a pas connu de réparation sérieuse depuis sa construction et dont l'entretien laisse à désirer. « D'autre part le terrible accident de l'Opéra-Comique [une centaine de morts le 25 mai 1887] a appelé l'attention de la Municipalité sur les dégagements tels qu'ils existent actuellement. » Une commission est immédiatement nommée, qui visite le théâtre avec Rotival. Les réparations les plus urgentes sont effectuées dans l'année, *a minima* sauf celles concernant la sécurité et consistant dans la modification du sens d'ouverture de certaines portes (entrée, loges, etc.) et l'élargissement de l'entrée du couloir au rez-de-chaussée. La création d'un lanterneau aérant le comble est jugée souhaitable pour évacuer les « gaz provenant de la respiration ou de l'éclairage ».

La restauration de 1899-1900

Il faut encore attendre une dizaine d'années pour que le théâtre soit restauré. C'est l'architecte voyer Alexis Jourdier (1866-1933) qui dresse le projet. La question de l'éclairage au gaz est examinée fin 1895 et diverses réparations sont effectuées fin 1899 ou début 1900, par le menuisier Guinet et le plâtrier Gayet notamment : les devis d'octobre 1899 concernent les menuiseries (suppression de la rosace, des stalles d'orchestre pour agrandir le parterre, etc.), le carrelage de la salle des pas perdus, le papier peint du foyer de la première galerie, les badigeons et peintures des couloirs et pièces, etc. ; les bancs et portes sont réparés. Le décor est concerné au premier chef. Après avoir consulté la société parisienne Diosse Fils en 1895, Jourdier s'est adressé en 1897 à Alfred Carré, peintre et plâtrier à Chalon-sur-Saône (au 18 Grande Rue), pour la réfection de la scène et de la salle. Le devis de Carré se montait le 6 avril à 4 536 F pour six décors scéniques (forêt, place publique, salon

empire, salon rustique, prison, palais), le rideau d'avant-scène (imitation velours ou soie, en peinture à la colle), le lambrequin et le manteau d'arlequin, et pour la salle des ornements en staff et carton-pierre (4 agrafes, 4 chapiteaux, 2 lyres, 4 palmes, 9 cartouches, 18 guirlandes et 18 chûtes) en sus des peintures (plafond, garde-corps, etc.). Soulignant que la maquette du plafond sera bientôt prête, Carré recommande la peinture à l'huile pour la salle : elle est 12 % plus chère que celle à la colle mais elle est lessivable ce qui constitue un avantage puisque le lieu accueille des bals. Les lambrequins aux loges d'avant-scène (deux loges grillagées au rez-de-chaussée, deux à la première galerie pour le maire et le préfet et autant à la deuxième galerie) sont chers car nécessitant des étoffes et des galons ; il serait possible de les réaliser à moindre coût sur des châssis découpés portant une toile peinte. Malgré de substantielles réductions de son devis (qui descend à 2 400 F), Carré n'est pas retenu. Le maire, l'avoué Victor Bouissoud, s'adresse en 1899 à Jacques Clément, artiste peintre à Paris (139 boulevard Saint-Germain), qui, après visite donne un devis de 1 680 F, ramené à un forfait de 1 500 F, pour la réfection du décor du plafond, des peintures des galeries, de l'avant-scène et du cadre de scène, du rideau d'avant-scène et du lambrequin, des décors scéniques et des colonnes « peintes à l'huile avec effet d'or et bronze ». La convention passée par le maire avec Clément est validée par le conseil municipal le 16 octobre 1899. Par ailleurs, la société A. Auberlet et Fils (12 rue Lecuirot à Paris) fournit en mars 1900 des éléments en staff et en carton-pierre : 44 m de moulure n° 619, 20 m de moulure, deux rosaces n° 99 et deux 2 écoinçons n° 435. Un plan non daté permet de connaître la jauge et la répartition des places dans la salle. Les 319 places sont réparties en deux classes tarifaires : 162 places à 6 F - 78 à la première galerie et 84 au rez-de-chaussée (30 au parterre, 15 à l'orchestre et 35 sur la scène, plus 4 dans la loge d'avant-scène à jardin ?) - et 157 à 3 F - 97 à la deuxième galerie (loges d'avant-scène comprises) et 60 au parterre assis. A la première galerie, la loge du maire se situe côté jardin, celle du préfet côté cour.

Entrepôt de tabac

Le théâtre connaît une certaine désaffection à la suite de la construction en 1938, dans le jardin de l'hôtel de ville, du foyer municipal (accueillant les projections cinématographiques du Tivoli). Il est alors transformé pour accueillir l'entrepôt de tabacs de la direction départementale des Contributions indirectes. Celle-ci s'était déjà manifestée en 1931 auprès de la Ville et un projet d'aménagement des halles place Baudinot était resté sans suite. Elle se remanifeste fin 1938 alors qu'approche la date de renouvellement de son bail et demande à la municipalité s'il est possible de lui louer un bâtiment permettant d'accueillir un magasin de 180 m2 environ (dans lequel serait aménagée une salle de livraison de 30 m2 environ), deux bureaux et une salle d'attente de 12 m2 chacun environ, et un logement de six pièces pour le receveur-entreposeur. Le maire propose le bâtiment du théâtre, visité le 20 janvier 1939 par l'ingénieur en chef de la manufacture de Tabacs de Lyon qui s'entend avec l'architecte voyer Jean Lapray sur un projet de transformation. Projet radical comme le rapporte le maire le 22 février : « en raison de leur destination antérieure et de leur état, toutes les installations doivent en effet être démolies, de telle façon à ne laisser subsister que la structure principale ». Ne conservant que les murs, l'architecte et l'ingénieur prévoient au rez-de-chaussée hall, vestibule, salle d'attente, bureau, wc, magasin, pièce de stockage, monte-charge, cave, au premier étage magasin et logement du comptable (cuisine, salle à manger, salon, trois chambres à coucher et une chambre de bonne, penderie, cabinet de toilette, wc). Le financement est conséquent : 180 000 F, que la Ville va réunir par un emprunt auprès des particuliers sur trente ans, en prévoyant aussi une location de 13 500 F. Le 23 mai, les travaux sont adjugés en quatre lots, le premier (maçonnerie) à Joseph Laprôte de Paray-le-Monial. Ils sont rapidement menés et la location court à compter du 11 novembre. L'administration envisage cependant dès 1948 de supprimer l'entrepôt, d'où les protestations indignées de la municipalité.

Centre administratif

Dès octobre 1953, la Ville étudie, « sur les recommandations de l'Autorité de tutelle », le regroupement de divers services administratifs dans un même bâtiment (qu'elle leur louera) sous peine d'en voir certains (Contributions directes et Cadastre) transférés dans une autre localité. L'architecte Lapray élabore un premier projet dans l'ancien bâtiment des halles, place Baudinot. En 1961, la municipalité achète l'immeuble Dupond, enserré entre le quai de la Poterne, la rue du Puits des Ravauds et celle des Marais, « en vue de l'aménagement d'un centre administratif devant regrouper les services de la Conservation des Hypothèques, de l'Enregistrement, des Contributions directes et indirectes ». Le projet finalisé par Lapray en mars-avril 1965 concerne l'ancien entrepôt de tabacs, déjà occupé par les Contributions indirectes, et l'immeuble (18 x 12 m, deux étages carrés), en mauvais état. Les travaux sont adjugés le 25 septembre 1965, le premier lot (démolition-maçonnerie-carrelage) à Fernand Segaud, demeurant au Pin (Allier). Ils débutent fin janvier 1966, avec un achèvement prévu au 31 décembre, mais un avenant est nécessaire le 23 janvier 1967 pour que Segaud renforce les voûtes sur la rivière qui risquent de s'affaisser à cause du poids des archives et fichiers du service des Hypothèques.
La « bibliothèque populaire », créée dans les locaux de la mairie en 1877, s'installe au rez-de-chaussée de l'ancien théâtre en septembre 1989. Devenue médiathèque en 1994, elle est baptisée du nom de Germaine Tillon le 24 avril 2015. L'étage est occupé par le Centre d'Economie rurale 71, chargé de favoriser le développement économique des zones rurales.

Historique

L'abattoir établi quai de la Poterne, sur la rivière de la Semence, et réparé en 1811 puis en 1816, est transféré en 1839 hors de la ville, dans le quartier des Provins, où un bâtiment est construit suivant les plans et devis de l'architecte voyer Claude

Berthier (1787-1855). Son emplacement est rapidement réutilisé par une salle de spectacle, financée à l'aide d'une souscription lancée le 28 mars 1839. Le montant réuni étant insuffisant, Berthier modifie son projet (un théâtre à l'italienne avec au rez-de-chaussée un cercle, un café ou une salle de danse) pour en diminuer le coût, qui passe de 36 000 F à 24 000 F : la salle et ses décors sont maintenus tels quels mais l'architecture extérieure est simplifiée et ses ornements supprimés, de même que le café. Une fois l'abattoir démoli, le théâtre est bâti en 1840 et 1841. Son décor est réalisé en 1841 par le lyonnais Armand Savette (demeurant rue de Sèze), "peintre décorateur des théâtres de la Ville de Lyon". Le 30 mai 1887, moins d'une semaine après l'incendie de l'Opéra Comique à Paris, l'architecte Gabriel Rotival donne un devis pour des aménagements liés à la sécurité et il préconise la restauration de l'établissement. Celle-ci est, en 1899-1900, l'oeuvre de l'architecte voyer Alexis Jourdier, qui fait appel pour le décor au peintre parisien Jacques Clément (139 boulevard Saint-Germain).
Le théâtre est moins utilisé à la suite de la création dufoyer municipal, en 1938, aussi lorsque la direction départementale des Contributions indirectes cherche fin 1938 un nouveau local pour y transférer son entrepôt de tabacs (dont le bail arrive à échéance), la municipalité lui propose le bâtiment. L'ingénieur en chef de la manufacture de Tabacs de Lyon et l'architecte voyer Jean Lapray élaborent en 1939 un projet comprenant un magasin de 180 m2, deux bureaux, une salle d'attente et un logement de six pièces pour le receveur-entreposeur. Ils ne conservent que les murs du théâtre, livré à sa nouvelle affectation en novembre. L'entrepôt est intégré en 1965 dans un projet de cité administrative pour la Direction générale des Impôts (services de la Conservation des Hypothèques, de l'Enregistrement et des Contributions directes et indirectes). Lapray finalise en mars-avril 1965 une étude réunissant le bâtiment avec l'immeuble Dupond, acquis par la Ville en 1961 et situé juste en amont sur la Semence. Les travaux sont adjugés le 25 septembre 1965, le premier lot (démolition-maçonnerie-carrelage) à Fernand Segaud, demeurant au Pin (Allier) ; ils sont exécutés en 1966 mais un avenant est nécessaire le 23 janvier 1967 pour que Segaud renforce les voûtes sur la rivière, qui risquent de s'affaisser à cause du poids des archives et des fichiers du service des Hypothèques. La "bibliothèque populaire", créée dans les locaux de la mairie en 1877, s'installe dans l'ancien théâtre en septembre 1989. Devenue médiathèque en 1994, elle est baptisée du nom de Germaine Tillon le 24 avril 2015.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle / 2e quart 20e siècle
Dates : 1840 (daté par source) / 1939 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Claude Berthier (architecte communal, attribution par source), Armand Savette (peintre, attribution par source), Alexis Jourdier (architecte communal, attribution par source), Jacques Clément (peintre, attribution par source), Jean Lapray (architecte communal, attribution par source)

Description

Etabli sur la rivière la Semence, qu'il enjambe par une voûte en berceau segmentaire, l'ancien théâtre a des murs en moellons calcaires enduits. Il présente sur le quai de la Poterne un avant-corps légèrement saillant surmonté d'un fronton triangulaire. Il comporte un étage carré et un comble à surcroît, desservis par un escalier dans-oeuvre tournant en charpente, et il est protégé par un toit à longs pans, croupes et tuiles mécaniques.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit
Toit : tuile mécanique
Etages : 1 étage carré, comble à surcroît
Couvrement : voûte en berceau segmentaire
Élévation : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans croupe
Escaliers : escalier dans-oeuvre, escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Sources documentaires

Documents d’archives

- **Archives municipales de Charolles : 1 M 16 Entrepôt des tabacs (aménagement de l'ancien théâtre et des halles). 1931-1950.**
 Archives municipales de Charolles : 1 M 16 Entrepôt des tabacs (aménagement de l'ancien théâtre et des halles). 1931-1950.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 1 M 16
- **Archives municipales de Charolles : 1 M 24 Aménagement de l'immeuble des halles et de l'immeuble Dupond en centre administratif. 1953-1966.**
 Archives municipales de Charolles : 1 M 24 Aménagement de l'immeuble des halles et de l'immeuble Dupond en centre administratif. 1953-1966.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 1 M 24
- **Archives municipales de Charolles : 4 M 20 Théâtre, construction, réparations, location. 1840-1912.**

Archives municipales de Charolles : 4 M 20 Théâtre, construction, réparations, location. 1840-1912.
Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 4 M 20

Documents figurés

- **Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Plan des tenants et aboutissants. 10 mai 1840.**
 Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Plan des tenants et aboutissants. Dessin (plume, lavis), par l'architecte Berthier. Charolles le 10 mai 1840. 35,5 x 50 cm, 1/500.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 4 M 20
- **Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Coupe longitudinale [fragment : partie gauche]. S.d. [10 mai 1840 ?].**
 Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Coupe longitudinale [fragment : partie gauche]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par l'architecte Berthier]. S.d. [10 mai 1840 ?]. 49 x 32 cm, sans éch.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 4 M 20
- **[Plan de répartition des places]. S.d. [limite 19e 20e siècle ?].**
 [Plan de répartition des places]. Dessin (plume, lavis), s.n. S.d. [limite 19e 20e siècle ?]. 50 x 40 cm, sans éch.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 4 M 20
- **Ville de Charolles. Aménagement d'un entrepôt des tabacs. S.d. [1939].**
 Ville de Charolles. Aménagement d'un entrepôt des tabacs. Dessin (tirage), s.n. S.d. [1939]. 1/50. - Le rez-de-chaussée. 37 x 57 cm. - L'étage. 37 x 53 cm. - Coupe longitudinale. 42 x 63 cm. - Coupe transversale. 40 x 38 cm. - Façade principale. 31 x 51 cm. - Façade postérieure. 43,5 x 61,5 cm.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 1 M 16
- **Ville de Charolles. Aménagement de bureaux pour services administratifs. Dessin (tirage), par Jean Lapray, architecte à Charolles. S.d. [avril 1965].**
 Ville de Charolles. Aménagement de bureaux pour services administratifs. Dessin (tirage), par Jean Lapray, architecte à Charolles. S.d. [avril 1965]. - Rez-de-chaussée. 33 x 99,5 cm, 1/50. - 1er étage. 34,5 x 101,5 cm, 1/50. - 2ème étage. 34,5 x 51 cm, 1/50.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles- Cote du document : 1 M 24

Documents multimédias

- **Les décorateurs de théâtre (524W 331 et 585) [en ligne]. S.d. [consultation le 10 septembre 2025].**
 Les décorateurs de théâtre (524W 331 et 585) [en ligne]. Lyon : Archives municipales, s.d. [consultation le 10 septembre 2025]. Accès internet : https://recherches.archives-lyon.fr/page/les-decorateurs-de-theatre

Témoignages oraux

- **Vion, Anne (témoignage oral)**
 Vion, Anne. Directrice Culture - Animation - Affaires Périscolaires - Communication, Ville de Charolles.

Informations complémentaires

Annexes

Une solution pour l'aération du théâtre. 1840.
Le devis estimatif du 10 mai 1840 (Archives municipales de Charolles : 4 M 20), rédigé par l'architecte voyer Claude Berthier à l'appui de son projet de construction du théâtre, évoque pour l'aération de la salle une solution présentée à l'article 12 : Serrurerie.
"Pour soutenir les premières et les secondes galeries et le plancher de la salle, il sera fourni et posé dix-huit colonnes en fonte creuse de chacune deux mètres cinquante centimètres de hauteur ayant huit centimètres de diamètre extérieur sur six centimètres intérieurement. Comme elles serviront à donner de l'air frais dans la salle, les six qui porteront les secondes galeries auront chacune une ouverture avec collet au niveau du milieu de la hauteur des piédestaux des devantures des premières galeries. Elles seront ornées de canelures, garnies de bases et surmontées de chapiteaux les plus modernes. Ces colonnes seront superposées de trois en trois et assemblées dans le sens de leur hauteur à mâle et femelle en ayant soin de les engager dans les travons des galeries. Ces dix-huit colonnes produisent ensemble compris leurs bases et chapiteaux un poids de huit cents kilogrammes. On aura soin d'ajuster une clapette ou soupape dans l'intérieur et aux pieds de chacune des six colonnes reposant sur la voûte afin d'avoir la faculté de ne laisser entrer de l'air frais dans l'intérieur de la salle qu'à volonté."
Plus loin, il prévoit classiquement un ventilateur, c'est-à-dire un une ouverture permettant la circulation de l'air. Mais, curieusement, ce ventilateur doit être est aménagé dans le plancher (ordinairement, il se trouve au centre du plafond, laissant passer le câble du lustre). "Le pourtour du ventilateur pratiqué dans le plancher de la salle sera garni d'une grille en fer qui aura quatre vingts centimètres de hauteur sur une longueur développée de cinq mètres vingt centimètres. Cette grille sera

composée de trente cinq barreaux de chacun quatre vingt huit centimètres de longueur, compris la partie engagée dans le plancher sur quatorze millimètres de diamètre. Ces barreaux seront réunis par une plate-bande en fer de vingt sept millimètres de largeur sur neuf millimètres d'épaisseur, à laquelle ils seront solidement rivés. Les fers employés à cette grille produisent un poids de quarante un kilogrammes."
Ces dispositifs ne sont pas suffisant puisque dans sonn rapport du 30 mai 1887, l'architecte Gabriel Rotival constate les problèmes engendrés par une aération insuffisante. "Grenier. Le cintre de la salle est fermé par un plafond de bois découpé laissant passer tous les gaz provenant de la respiration ou de l'éclairage mais il n'existe pas dans la couverture de lanterne d'aération, de sorte que ces gaz se répandent dans le grenier et ont fait pourrir le parquet qui recouvre la salle. Notre devis suppose le remplacement intégral de ce parquet. Nous n'avons pu nous rendre compte de l'état des solives qui le portent et nous avons prévu qu'il faudrait remplacer ou mieux doubler quelques unes de ces solives. Il aurait certainement convenu d'établir au-dessus du cintre une lanterne d'aération, mais la dépense était trop élevée et nous avons dû y renoncer, au moins pour le moment. Nous nous sommes contentés d'établir dans la couverture un plus grand nombre de chatières qui permettront aux gaz de s'évacuer plus rapidement, ou tout au moins les mélangeront assez avec l'air pur du dehors pour empêcher leur action corrosive sur les bois."

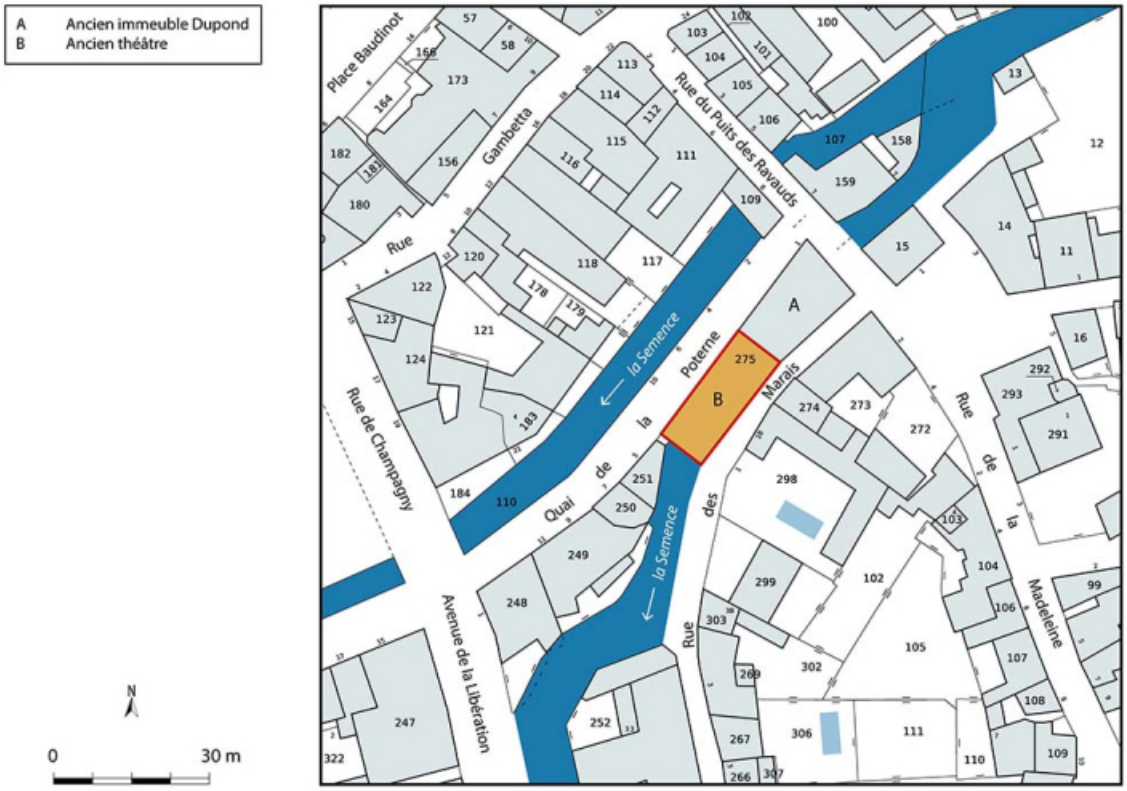
Thématiques : salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Aire d’étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Hydrographie : la Semence

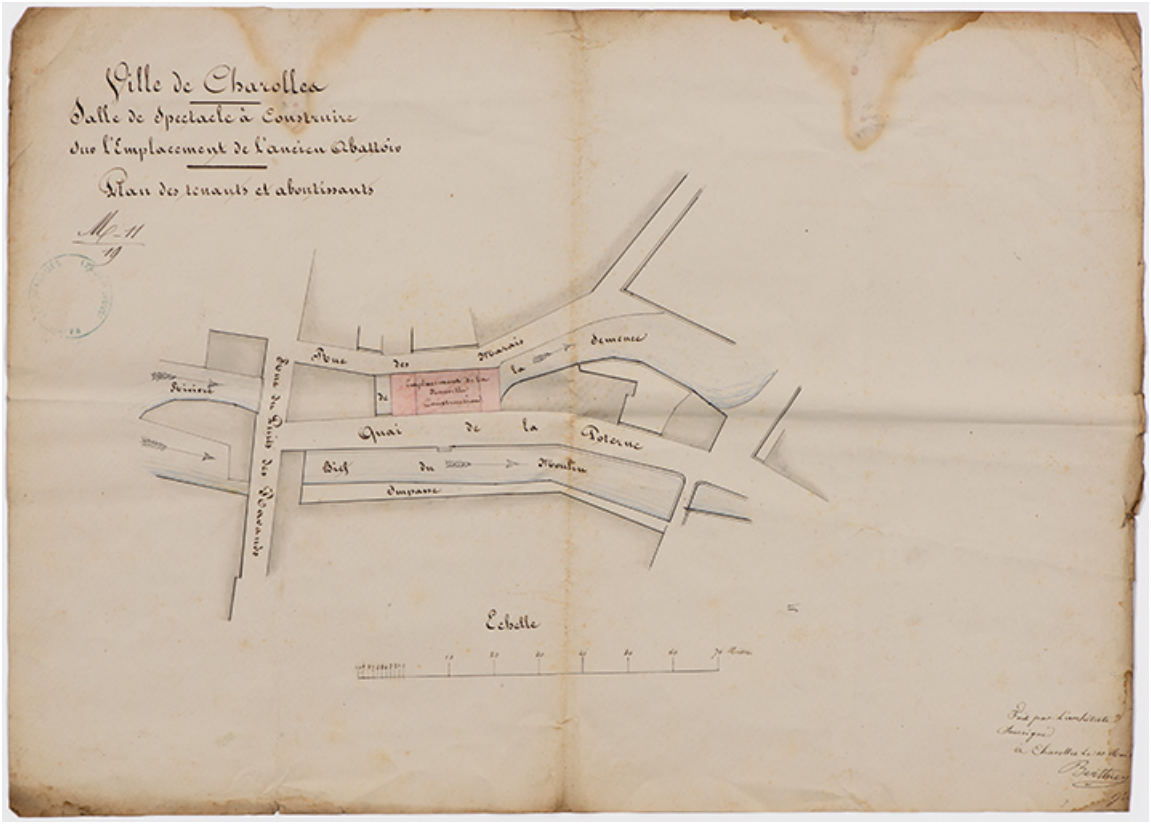
Dénomination : théâtre, établissement administratif

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), 2022, section AK, 1/1 000 agrandi à 1/750.
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

N° de l'illustration : 20267100178NUDA
Date : 2026
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

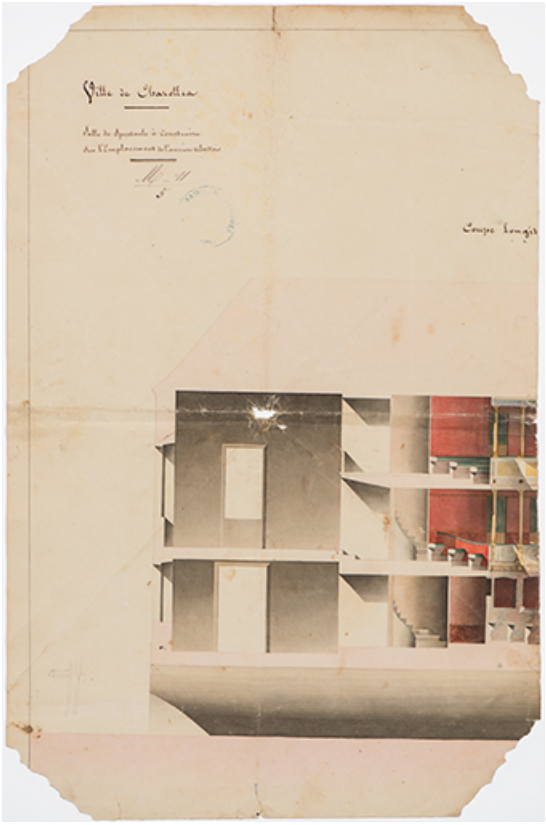


Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Plan des tenants et aboutissants. 10 mai 1840.
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

Source :

***Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Plan des tenants et aboutissants*. Dessin (plume, lavis), par l'architecte Berthier. Charolles le 10 mai 1840. 35,5 x 50 cm, 1/500.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles - Cote du document : 4 M 20

N° de l'illustration : 20257101126NUC4A
Date : 2025
Auteur : Nicolas Waltefaugle
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

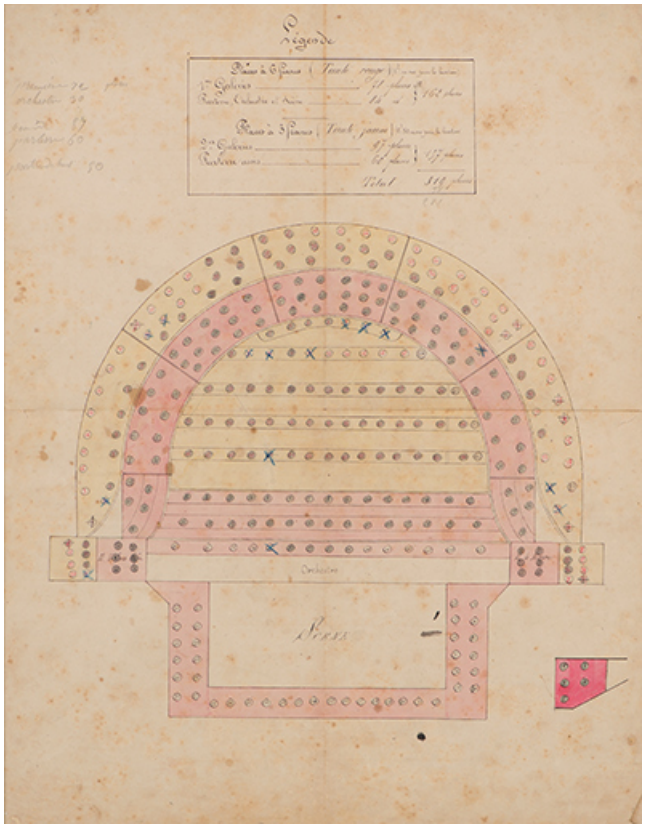


Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Coupe longitudinale [fragment : partie gauche]. S.d. [10 mai 1840 ?].
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

Source :

Ville de Charolles. Salle de spectacle à construire sur l'emplacement de l'ancien abattoir. Coupe longitudinale **[fragment : partie gauche]. Dessin (plume, lavis), s.n. [par l'architecte Berthier]. S.d. [10 mai 1840 ?]. 49 x 32 cm, sans éch.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles - Cote du document : 4 M 20

N° de l'illustration : 20257101124NUC4A
Date : 2025
Auteur : Nicolas Waltefaugle
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



[Plan de répartition des places]. S.d. [limite 19e 20e siècle ?].
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

Source :

[Plan de répartition des places]. Dessin (plume, lavis), s.n. S.d. [limite 19e 20e siècle ?]. 50 x 40 cm, sans éch.
Lieu de conservation : Archives municipales, Charolles - Cote du document : 4 M 20

N° de l'illustration : 20257101125NUC4A
Date : 2025
Auteur : Nicolas Waltefaugle
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble, depuis le sud-ouest (quai de la Poterne).
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

N° de l'illustration : 20257100747NUC4A
Date : 2025
Auteur : Nicolas Waltefaugle
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure.
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

N° de l'illustration : 20257100746NUC4A
Date : 2025
Auteur : Nicolas Waltefaugle
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façades postérieure (sur la rue des Marais) et latérale droite (sur la Semence), depuis le sud.
71, Charolles, 1 quai de la Poterne

N° de l'illustration : 20257100745NUC4A
Date : 2025
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine